

## AVIS N° AV-2016-202

Événement	Augmentation de capital par apport en nature
Valeur(s) concernée(s)	COSUMAR

### - OBJET DE L'AVIS

Augmentation de capital de "COSUMAR" au titre de la fusion-absorption de "SUCRAFOR"

### - REFERENCES

- Vu le dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993, modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 relatif à la Bourse des Valeurs, et notamment son article 7 bis ;
- Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par l'arrêté du Ministre de l'économie et des Finances n°1156-10 du 7 avril 2010, n°30-14 du 6 Janvier 2014 et n°1955-16 du 4 Juillet 2016 et notamment son article 3.8.4 ;
- Avis d'approbation de la Bourse de Casablanca n° 12/16 du 16/12/2016 ;
- Visa de l'AMMC n° 038/16 du 16/12/2016 ;

Il a été décidé ce qui suit :

### - CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Type d'opération	Apport en nature
Emetteur (Société absorbante)	COSUMAR
Bénéficiaires	Actionnaires de la société SUCRAFOR
Valeur nominale (MAD)	10,00
Prix d'émission (MAD)	246,00
Prime de fusion (MAD)	236,00
Nombre d'actions à émettre	83.716
Montant global de l'augmentation de capital (MAD)	20.594.136,00
Montant Nominal de l'augmentation de capital (MAD)	837.160,00
Date d'échange des actions	04/01/2017

Conseiller(s) Financier(s) et Coordinateur(s) Global(aux)	Attijari Finances Corp
Centralisateur de l'opération	Attijariwafa Bank
Société de bourse chargée de l'enregistrement	ATTIJARI INTERMEDIATION

#### - CARACTÉRISTIQUES DE COTATION DES ACTIONS NOUVELLES

Secteur d'activité	Agroalimentaire / Production
Compartiment	PREMIER COMPARTIMENT
Mode de cotation	Continu
Ligne de cotation	ACTIONS 1ERE LIGNE
Date de jouissance	01/01/2016
Code valeur	4100
Ticker	CSR
Libellé	COSUMAR
Date d'enregistrement	05/01/2017

#### - CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordre	Étapes	Dates
1	Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'opération	16/12/2016
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	16/12/2016
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la Note d'information visée par l'AMMC	16/12/2016
4	Publication de l'avis à l'opération au bulletin de la cote	19/12/2016
5	Réunion des instances devant ratifier l'opération de fusion et d'augmentation de capital	30/12/2016
6	Réception des PV des instances ayant constaté l'opération	02/01/2017
7	- Calcul par les teneurs de compte des positions des titulaires d'actions de la société absorbée - Envoi par les teneurs de compte au centralisateur de la société absorbante des positions des titulaires d'actions de la société absorbée à convertir	03/01/2017
8	- Conversion automatique des actions de la société absorbée (non concernées par les rompus) en actions la société absorbante - Ouverture de la période d'échange des rompus de la société absorbée	04/01/2017

9	- Admission des actions nouvelles - Enregistrement de l'opération en bourse - Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote	05/01/2017
10	Clôture de la période d'échange des rompus de la société absorbée	02/02/2017

### - COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la note visée est disponible sur le lien suivant :

[http://www.casablanca-bourse.com/BourseWeb/Documents/CSR/fr/CSR\\_ni\\_fr\\_fr.pdf](http://www.casablanca-bourse.com/BourseWeb/Documents/CSR/fr/CSR_ni_fr_fr.pdf)

